



## **Compte-rendu de la séance plénière du Comité Hygiène Sécurité – Conditions de Travail Finances Nord du 21 octobre 2013**

Déclarations liminaires CGT, SOLIDAIRES, FO

En réponse aux déclarations liminaires le président a dit que l'expertise sur les gaz toxiques dans les containers maritimes est gérée par la direction générale et le CHS ministériel. Concernant l'équipement douanier des motards, le président est d'accord pour que le Nord soit une direction test.

Sur le manque de médecin de prévention, le président rappelle que c'est une spécialité, donc on ne peut pas désigner d'office un médecin de prévention.

Le président sur le contexte général précise que le CHS-CT n'est pas le lieu d'un débat politique, la CGT lui répond que la situation générale a des conséquences sur les conditions de travail des collègues donc que cela ne peut être dissocié.

### **1) Compte rendu des visites**

-le contrôle dynamique routier sur L'A1 :

Concernant le problème des lieux de contrôle, la CGT souligne que les lieux de contrôle les plus pratiques ne sont pas forcément les plus sécurisés.

Le président informe le comité qu'il a supprimé les lieux d'intervention non adaptés.

La CGT répond qu'il y a des problèmes y compris dans les zones vérifiées car elles sont encombrées de véhicules.

La CGT souligne aussi un problème général d'équipement inadapté, de vérification de l'état des véhicules, de matériels absents ou défectueux (téléphone, radio etc..).

La CGT alerte également le comité qu'à ce jour la direction régionale des douanes de Lille ne peut plus envoyer des véhicules en réparation, la convention en cours ayant été dénoncée.

Le président répond que cela ne concerne pas le CHS-CT et qu'une solution sera rapidement trouvée.

La CGT exige un engagement de l'administration sur la non utilisation des véhicules défectueux.

Le président rappelle qu'il est responsable de la sécurité des agents et que donc c'est une évidence pour lui.

La CGT dénonce une nouvelle fois la lenteur pour la mise en place de la formation conduite rapide et voudrait attirer l'attention du comité sur la pénibilité du travail de nuit.

Elle informe le comité de pressions dans certains services pour augmenter le nombre d'heures de nuit réalisées.

## -Visite du tunnel sous la Manche

La CGT propose au comité la réalisation d'une étude par un médecin spécialiste du sommeil pour connaître les conséquences sur la santé, du travail de nuit.

Le président valide la proposition.

Le directeur régional des douanes de Dunkerque s'étonne d'une mention dans le compte rendu concernant l'omniprésence de la hiérarchie durant la visite.

La CGT précise que la hiérarchie a effectivement toujours été présente, ce qui est compréhensible au vu du caractère sensible du site, cependant cela modifie forcément la parole des salariés.

En outre la visite a démontré qu'il y avait un dysfonctionnement avec la hiérarchie même si cela n'était pas l'objet de la visite.

La délégation CHS-CT n'a pas voulu polémiquer sur l'attitude du Chef de Division lors de la visite; cependant la CGT ne peut que dénoncer des propos inadmissibles tenus par cette personne lors de la visite face à la délégation et au directeur régional .

Ce comportement laisse entrevoir une ambiance plus que dégradée du service , source de risque psycho-sociaux pour l'ensemble des agents.

Les conditions matérielles du contrôle routier poids lourd sont tributaires du bon vouloir de la société Eurotunnel que l'Administration a saisi (aménagement du site de déchargement marchandise).

Concernant le stationnement des poids lourds , la création d'un parking est prévue en 2015.

## - contrôle routier des véhicules de tourisme

Les problèmes concernant les cabines d'approvisionnement des armes ainsi que le problème du sol de l'entrée du bâtiment ont été résolus. Cependant l'administration informe le comité que le dossier Newton ne sera pas mené à son terme concernant le site de contrôle de tourisme, la priorité étant donnée au fret.

- contrôle ferroviaire, les nouveaux arrivants doivent suivre une formation à la sécurité.

## -Visite de la recette régionale des douanes de Dunkerque,

Une étude acoustique sera menée après l'emménagement, prévu en Février Mars 2014. Les fenêtres de toits seront installées début 2014. La Direction a obtenue de la ville de Dunkerque 7 places de parking réservées pour la Douane.

## -Visite de Ronchin et de la Paierie Départementale au sujet des comptes de gestion.

L'administration informe qu'une étude sur la résistance des sols a déjà été faite à la Paierie Départementale. La résistance est suffisante pour une occupation normale. Pour les comptes de gestion (7 tonnes de papiers) les préconisations sont d'utiliser le local d'archive au Nord, situé sur deux murs porteurs et de répartir les charges le long des murs.

Le problème des sanitaires est réglé.

Concernant l'emballage des comptes de gestion il est préconisé l'usage de sacs et ficelles neufs, Pour la manutention l'administration évoque la possibilité de recourir à un prestataire extérieur.

La CGT demande une étude sur l'utilisation de double écran sur les postes de travail.

Le président répond qu'il existe un guide de travail sur écran qu'il diffusera.

L'administration informe le comité qu'une alarme incendie a été installée sur le site de Ronchin.

### **III) DUERP**

La CGT rappelle la nécessité d'organiser des réunions avec les personnels pour mettre à jour le Duerp, le questionnaire n'étant qu'une base de travail pour ces réunions, il doit être rempli anonymement par les personnels.

### **IV). Rapport du Médecin de Prévention**

La CGT demande si un médecin de prévention peut exonérer un agent de la surveillance en Douane d'exercice de sécurité.

Le président répond qu'il y a des médecins expert pour ça.

La CGT s'étonne du peu de visites (5) de collègues enceintes issues de la DRFIP.

La CGT rappelle que c'est une obligation.

L'administration reconnaît qu'il n'y a pas d'information au médecin de prévention quand les services ressources humaines de la DRFIP sont informés d'un état de grossesse et qu'il y a nécessité d'informer les médecins de prévention.

La CGT demande à ce que le comité, rappelle les administrations à leur obligation en la matière.

La CGT demande des trousse de secours pour les moniteurs de sécurité de douane dans le Pas-de-Calais.

L'administration répond que cela va être fait.

La CGT demande à ce que les moniteurs de sécurité soit informé des incidents arrivés durant le service. La lecture des fiches d'incidents en début de séance est à généraliser.

La CGT informe le comité que la salle d'entraînement du tunnel sous la manche est totalement inadaptée.

L'administration répond que des tapis de sols seront fournis en 2014, des créneaux horaires seront plus adaptés.

La CGT rappelle l'importance d'avoir des séances d'entraînement régulièrement sur la journée.

A la demande de la CGT l'administration rappelle que les déménagement de service doivent être faits par des professionnels y compris pour le matériel informatique.

Concernant l'accès au registre santé sécurité dématérialisé la CGT souligne l'importance de donner accès au registre au personnel d'entretien et au contribuable. Pour cela il y a nécessité de conserver un registre papier.

### **V) Questions diverses**

Les médecins de prévention ont envoyé un courrier à la Centrale concernant l'amiante sur les sites douanier de Saint Aybert .

Cité administrative : La Cgt a été reçue en préfecture le 23 septembre où elle a réaffirmé sa volonté d'un CHSCT de site.

La formation espace confiné pour le contrôle des navires a été validée en CHS-Ministériel, elle aura lieu en novembre décembre

Les déménagements en DRFIP : l'objectif est de vider le centre Vauban et le site Liberté, 4 lieux de destinations sont prévus. Le centre des finances publique de Lomme, de Lille Fives, l'immeuble des nouveaux métiers, la Cité administrative, et l'INSEE.

Le service de la publicité foncière déménage à la Cité administrative et à Fives

La DRFIP nord sera prioritaire pour la numérisation des actes au niveau national.  
Le site Liberté déménage dans le site de l'INSEE et à la Cité administrative.

L'administration reconnaît que la procédure de présentation au CTL avec avis du CHS CT n'a pas été respectée.

Pour la CGT il est inadmissible d'apprendre les opérations de déménagements lors des groupes de travail budgets alors que les opérations sont déjà réalisées ( Cité Administrative, Maubeuge Municipale).

L'administration répond que le schéma immobilier est vaste, il n'y a donc pas une volonté de cacher ni de court-circuiter les instances.

La CGT exige une présentation opération par opération, avec des plans.

L'administration répond qu'elle fera la présentation au CTL et au CHS CT.

La CGT demande les résultats d'analyses avant travaux concernant l'amiante à la Cité administrative.

L'administration va fournir les éléments

Concernant RIALTO Investigations , le ministère et le CHS-CT Ministériel vont intégrer l'étude de ce logiciel dans les programmes du pôle ergonomie en 2014.